FORMATIONDES ELUSLOCAUX.FR

Gestion des émotions et des agressions verbales
en visioconférence

SESSION PROGRAMMÉE — 7 heures en visioconférence, en 2 matinées
- **Jeudi 26 novembre 2026, de 9h00 à 12h30**
- **Vendredi 27 novembre 2026, de 9h00 à 12h30**

Inscription DIF Élu en un clic : s'inscrire sur moncompteformation.gouv.fr

Durée de la session : 7 heures (2 matinées en visioconférence)
Domaine de formation : ELU0405 – Formation généraliste « communication »
Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire
Public : Élus.

Dans un contexte de plus en plus tendu, les élus font face à des situations d'agressivité et d'émotions fortes, parfois difficiles à gérer. Cette formation vous aide à mieux comprendre les mécanismes émotionnels, à désamorcer les tensions et à adopter une posture relationnelle apaisante. Grâce à des outils concrets et des mises en situation, vous saurez agir avec calme, recul et efficacité. Une démarche précieuse pour protéger votre équilibre personnel tout en maintenant un dialogue constructif avec les citoyens.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :
- **Comprendre les mécanismes qui engendrent des situations d'agressivité.**
- **Appréhender les techniques d'anticipation, d'identification et de traitement des situations.**
- **Adapter sa communication en situation d'agressivité.**
- **Mieux gérer ses émotions afin d'être plus productif face aux situations d'agressivité.**
- **S'approprier une boîte à outils fonctionnelle permettant de faire face aux situations complexes.**

Le programme :

Identifier les situations du quotidien : des faits à la communication
- De la réalité au comportement (atelier).
- Discerner le rationnel de l'émotionnel.
- La communication et la déperdition de l'information (atelier).

La gestion des émotions
- Définition et mécanisme de l'émotion.
- La roue des émotions pour les exprimer (atelier).
- La relation entre « émotion » et « besoin ».
- La gestion du stress (atelier).

Les outils : maîtriser les clés de la communication positive ou non violente
- La communication par l'analyse transactionnelle (atelier anticipé en amont de la formation).
- Les préférences cérébrales (atelier anticipé en amont de la formation).
- Les typologies d'agression (les 5 blessures).
- La communication « pacifiante » (atelier).

La loi du 21 mars 2024 – protection des maires et des élus municipaux

La phase post-événement
- Le debriefing suite à des situations complexes ou agressives (atelier).
- Méthodologie et pratique du feedback.

Les points forts de la formation :

- 8 ateliers pratiques répartis entre savoir-faire et savoir-être.
- Des outils et des exercices que vous pouvez reproduire ou adapter de manière simple et quotidienne : construire et structurer une prise de parole par le mind mapping ; exercices de méditation, d'articulation, de cohérence cardiaque.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence.
- Accès à un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes.
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois.

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Luc DORLET

- Luc Dorlet est coach et formateur, spécialisé dans la communication dans les relations professionnelles. Il accompagne dirigeants, managers et collaborateurs, au sein d'organisations publiques comme privées, sur les sujets de communication, dynamique comportementale, management et développement du leadership.
- Son expérience couvre l'animation de formations, le coaching individuel et collectif, ainsi que l'accompagnement managérial. Il est certifié coach mental professionnel et formé à la formation de formateurs et au management d'équipe.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- **400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).**
- **560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.**

Dates et horaires de la session programmée :

Cette session se déroule en visioconférence, en deux matinées (7 heures de formation) :

- **Jeudi 26 novembre 2026, de 9h00 à 12h30.**
- **Vendredi 27 novembre 2026, de 9h00 à 12h30.**

Inscription DIF Élu : accéder à la page d'inscription sur moncompteformation.gouv.fr
Inscription DIF Élu : à valider au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation, soit au plus tard le mardi 10 novembre 2026 (week-ends et jours fériés déduits).

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Élus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : https://www.formationdeseluslocaux.fr
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION
Gestion des émotions et des agressions verbales

Lieu : **en visioconférence**
Durée : **La formation se déroule en deux matinées en visioconférence soit : 7 heures**
Date : **Jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2026, de 9h00 à 12h30**
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : **400 € TTC**
Tarif COLLECTIVITE : **560 € TTC** *Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI*

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :
Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la page d'inscription à la formation en cliquant sur ce lien :
  s'inscrire à la session des 26 et 27 novembre 2026 sur moncompteformation.gouv.fr
  Date limite d'inscription DIF Élu : mardi 10 novembre 2026 *(la demande doit être validée au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation).*

  - *Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : cliquez-ici*
  - *Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement : cliquez-ici*
  - *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : cliquez-ici*



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne).
- Envoyez cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé inscription en ligne sur notre site internet.



1 FORMATION SOUHAITEE :
Nom de la session : **Gestion des émotions et des agressions verbales**
Date de la session : **Jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2026, de 9h00 à 12h30**
Lieu de la session : **en visioconférence**

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : …… Prénom : ……

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :
Téléphone : …… Courriel : ……

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :
Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :
Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) : ……
Adresse : ……
Code postal : …… Commune : …… Numéro de siret : ……

Représentant légal de la collectivité :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : …… Prénom : ……
Fonction : *(Maire – Président)* ……
Téléphone de la collectivité : …… Courriel de la collectivité : ……

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administrative de l'inscription (si différente du participant)
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : …… Prénom : ……
Fonction : ……
Téléphone : …… Courriel : ……

****

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐